

LEGISLATIVES 2024 : LES CHANTIERS PRIORITAIRES DE LA FEDOM

Communiqué de presse

À l'occasion des élections législatives anticipées, la FEDOM a adressé aux différents candidats ses priorités pour les 3 prochaines années. Elle appelle les responsables politiques à s'engager sur trois facteurs clés pour la réussite des entreprises ultramarines, et donc pour le développement économique et social de nos territoires.

I – Renforcer le dialogue et la concertation

L'État et les collectivités territoriales doivent travailler de pair avec les forces économiques. Penser puis appliquer une stratégie de développement en écartant les principaux acteurs est une faute politique, une aberration, qui conduit irrémédiablement à l'échec. Nous demandons :

- Une association effective et institutionnalisée des partenaires économiques à la définition et au suivi des politiques publiques
- Une loi-programme pour le développement économique des Outre-mer pour définir une vision de long terme
- L'adaptation des cahiers des charges des appels à projets ou des appels à manifestation d'intérêt (type France 2030) à la maille des entreprises des DROM-COM

II – Garantir la compétitivité des entreprises

Les 11 collectivités ultramarines sont directement exposées à la concurrence de leur environnement régional et du continent. Le malaise économique et social est d'abord celui qui résulte du chômage, de la fuite des jeunes et des compétences. Il trouvera une réponse dans la compétitivité des entreprises, qui est gage d'innovation, d'avenir et d'emplois. Nous demandons de :

- Maintenir une politique de soutien à l'apprentissage
- Renforcer les dispositifs en faveur de la création et de la reprise d'entreprise
- Consolider le régime de la LODEOM sociale, premier soutien à l'emploi privé
- Maintenir les dispositifs d'appui à la production locale (différentiel d'octroi de mer, POSEI, etc.)
- Conforter les aides fiscales à l'investissement Outre-mer et les renforcer pour financer la transition écologique et énergétique des économies ultramarines.

III – Soutenir l'activité économique et l'emploi

Si la croissance de l'activité est le premier créateur d'emplois et une réponse essentielle à la vie chère, une importante partie de l'activité économique est aujourd'hui bridée par des délais de paiement excessifs ainsi que par la complexité des procédures administratives et juridiques. Nous demandons de :

- Simplifier et alléger la charge administrative des entreprises pour favoriser la création de valeur ajoutée et d'emploi
- Lutter réellement contre les retards de paiement excessif des collectivités locales et des hôpitaux publics
- Expérimenter la stratégie du bon achat en Outre-mer

Pour Hervé Mariton, président de la FEDOM : « Quelle que soit l'issue du scrutin, la réussite du prochain Gouvernement et de sa majorité ne pourra pas se faire sans celle des Outre-mer, l'épanouissement de leurs habitants, et le succès des entreprises ultramarines. » La FEDOM se tient à disposition des candidats et de leur formation politique pour les rencontrer et leur exposer plus en détail ces priorités.

A propos de la FEDOM

Créée en 1986, la Fédération des Entreprises des Outre-mer (FEDOM) œuvre au développement économique et social des territoires français d'Outre-mer, à travers ses recherches, études, actions d'information et accompagnements techniques. Elle regroupe les organisations patronales de tous les territoires français d'Outre-mer, ainsi que les entreprises de toute taille y évoluant. Sa mission principale consiste à promouvoir la dimension ultramarine de la France et à soutenir le développement économique de ces territoires en veillant aux intérêts de leurs entreprises, en particulier dans les évolutions législatives et réglementaires qui les concernent et dans le développement d'outils au service de leur performance.

Contact presse : fdepalmas@fedom.org/0608022263

